



**ADAMAD**

# LETTRE D'INFORMATION

Association Départementale d'Accompagnement et de Maintien A Domicile

## RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2021

Dans l'histoire de l'UDAMAD devenue ADAMAD, 2020 résonnera longtemps comme une année très particulière. C'est l'année de la **fusion**, au 1er janvier, mais aussi celle de **la pandémie**, la COVID-19, qui nous a impactés toute l'année et dure encore à ce jour. Nous avons pourtant poursuivi la mise en œuvre de notre projet.

Les confinements et les mesures sanitaires drastiques ne nous ont pas permis de nous réunir comme auparavant. Cependant le télétravail, les rencontres en visioconférence, le soutien de nos partenaires et le professionnalisme de nos salariés ont facilité le maintien d'une certaine dynamique favorisant l'atteinte de nos objectifs.

Tous **les métiers du domicile**, même si la population dans son ensemble les a applaudis à un moment donné, sont peu reconnus, peu valorisés. Et lorsque l'Etat reconnaît le travail des soignants, il revalorise leur salaire en ne prenant en compte que les postes du sanitaire et oublie tout le médicosocial. Ils sont les «grands oubliés du Ségur». Gardons l'espoir pour 2021, par exemple, pour les Services d'Aide A Domicile (SAAD), un premier réajustement (avenant 44) a été opéré, avec effet rétroactif en 2020 et un second s'annonce (avenant 43). Espérons que ces mesures et le travail que nous allons engager au sein de l'ADAMAD afin de rendre ces emplois plus attractifs, permettront de diminuer l'impact de leur désintérêt.

Mon propos resterait incomplet si je ne disais pas un mot concernant les administrateurs et membres des Comités Territoriaux. Je les remercie tous de leur engagement et sincérité. C'est un sentiment désagréable d'inutilité qui a été globalement ressenti et exprimé et un désir de réfléchir sur la place que nous pourrions avoir au sein de cette nouvelle structure.

Je remercie l'ensemble des professionnels de l'ADAMAD car sans eux, rien ne serait possible, les personnes accompagnées comptent sur vous et nos partenaires également.

Je remercie aussi nos financeurs de nous avoir fait confiance et nous avoir soutenus dans cette épreuve. 2020 aurait pu être encore plus catastrophique sans leur aide, particulièrement financière.

Merci encore à tous pour votre **professionnalisme, votre disponibilité, votre humanisme, votre persévérance**. Cette année nous n'avons toujours pas pu ouvrir notre Assemblée Générale à l'ensemble des acteurs, des partenaires, des professionnels et surtout aux personnes accompagnées. Gardons l'espoir, nous entrevoyons le bout du tunnel, ce sera pour l'année prochaine, promis.

En attendant, faites attention à vous et à votre entourage.

Cathie PIERRE-EUGENE, Présidente de l'ADAMAD

## LES PERSPECTIVES 2021

- ➡ Réalisation des évaluations internes pour toutes les activités
- ➡ Révision des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens en 2022
- ➡ Révision de la convention de la Branche d'Aide à Domicile (mise en place de l'avenant 43)
- ➡ Développement du Dispositif Innovant de Vie A Domicile (DIVADOM)
- ➡ Développement de la communication départementale
- ➡ Révision des procédures RH (accueil du nouveau salarié, process de recrutement, etc.)
- ➡ Construction d'un Comité Ethique
- ➡ Poursuite des groupes de travail d'harmonisation des pratiques (livret d'accueil, analyse de la pratique, etc.)
- ➡ Reprise des formations communes ADAMAD (suite à l'arrêt pendant la COVID)
- ➡ Poursuite de l'amélioration des conditions de travail (Commission de Santé Sécurité et Conditions de Travail, préventions des risques, formations manutention, etc.)





# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Pour la première année, nous allons vous présenter un **bilan global**.

Cette période nous a tout de même permis de mesurer l'intérêt de la fusion. Elle a été plutôt facilitatrice et nous avons poursuivi les réalisations comme :

- Le développement d'une politique du **dialogue social** avec un CSE unique, la mise en œuvre de l'accord d'aménagement du temps de travail visant l'harmonisation des pratiques signé fin 2019,
- La mise en place d'une **comptabilité analytique** et le suivi de tableaux de bord par activité,
- La définition d'un **nouveau système d'information**, le choix d'un logiciel métier unique (Médisys), une nouvelle **politique de communication**, des newsletters régulières, un site internet commun
- La dotation d'équipements plus adaptés avec tablettes et boîtiers de télégestion pour les SSIAD et les SAAD.

Le déploiement de notre projet stratégique et la mise en œuvre de la nouvelle organisation départementale ont renforcé notre **sentiment d'appartenance**. Les compétences partagées des professionnels dirigeants, encadrants, fonctions support, référents et responsables ont permis de maintenir une dynamique au sein de l'ADAMAD.

Cette année, nous observons une baisse de l'ensemble des activités de l'ADAMAD ; mais là encore, les contraintes sanitaires comme la limitation du nombre de places en accueil de jour, l'occupation d'un seul lit dans une chambre de deux en hébergement temporaire expliquent en grande partie ce déclin. A cela nous pouvons ajouter les réserves de certains usagers à nous faire appel, par crainte du virus, et les problèmes récurrents de recrutement de personnels qualifiés.

*Extrait du rapport moral de la présidente*

## SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)

En 2020, les SSIAD de l'ADAMAD ont accompagné **788 personnes** : 456 femmes et 332 hommes



3/4 des personnes ont plus de 75 ans.

Le taux d'occupation global des services de soins infirmiers à domicile sur la seule activité auprès des personnes âgées est de **88%**, contre 91,85 % en 2019.



Pour **95%** des répondants à l'enquête de satisfaction, les soins apportés par le service leur conviennent.

La majorité des commentaires se rapportent aux horaires tardifs du matin (pour la toilette) et trop tôt le soir (pour le coucher). Une réflexion est à mener dans les années à venir sur l'extension des horaires d'intervention des SSIAD.

## SERVICE D'AIDE A DOMICILE (SAAD)

En 2020, les SAAD de l'ADAMAD ont accompagné, en moyenne, **1 046 personnes** par mois en service prestataire et **270 employeurs mandataires**.

Au total, **216 805 heures d'accompagnement** à domicile ont été réalisées en 2020 (244 733 en 2019).

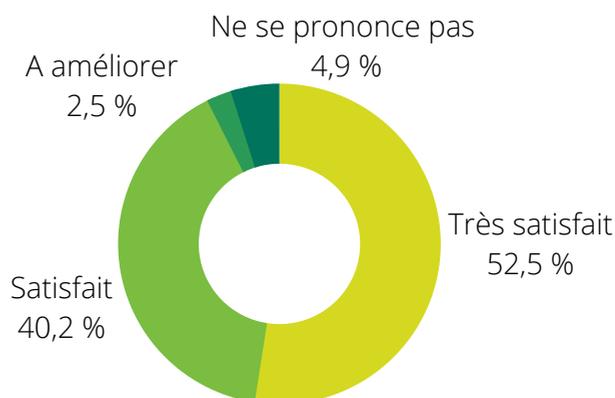


64% des bénéficiaires du service prestataire sont des femmes.

63 % ont plus de 75 ans.

### LA SATISFACTION DES INTERVENTIONS AU DOMICILE :

122 répondants



## SERVICE DE REPAS A DOMICILE

En 2020, les services de repas à domicile de l'ADAMAD Pays de St Gilles Croix de Vie et de l'ADAMAD Sud Vendée ont livré **66 421 repas** (66 513 repas en 2019) **auprès de 247 personnes par mois** en moyenne.



**88 %** Des répondants à l'enquête de satisfaction sont satisfaits du service de repas à domicile.

Les propositions d'amélioration concernent la qualité du pain et la matière des barquettes. Des échanges sont réalisés régulièrement avec les services traiteurs qui confectionnent les repas afin d'améliorer leur qualité.

## ACCUEILS DE JOUR

La moyenne d'âge des personnes accueillies est de **83 ans**.

L'activité des accueils de jour a fortement été impactée par la COVID car les services ont dû fermer leurs portes durant 5 mois.

Les taux d'occupation sont donc passés de 95,25% à **59,13%** pour le Pays de St Gilles Croix de Vie et de 85,57% à **37,38%** pour le Centre Vendée Soins.

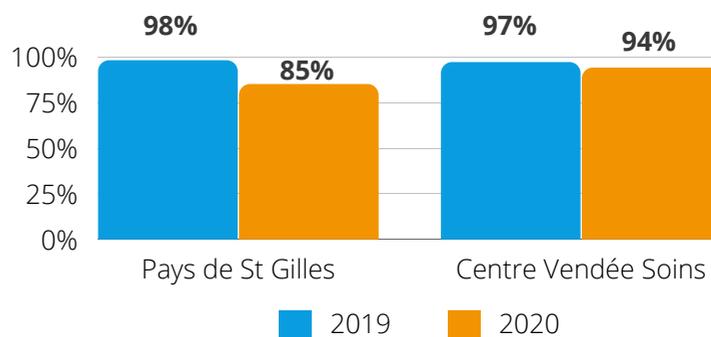
Les répondants à l'enquête de satisfaction donnent en moyenne la note de **8,86/10** à leur accompagnement en accueil de jour.



## CENTRES D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

L'âge moyen des résidents accueillis est de **87 ans**.  
Les séjours durent en moyenne **69 jours**.

### EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION



**86%** des résidents sont **satisfaits des repas** (qualité, quantité, horaires, présentation) et **98% de la propreté de la chambre**.

## SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

**84 familles** ont été suivies par les Technicien(ne)s d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) soit **3 503,5 heures** d'accompagnement.

- ➔ 59 en visites médiatisées,
- ➔ 23 dans le cadre de la prévention
- ➔ 2 dans le cadre de la Protection Maternelle Infantile (PMI)

Une enquête de satisfaction sera envoyée aux familles à partir de 2021.

## EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER

Sur l'année 2020 :

- 304 personnes ont bénéficié de séances ESA
- L'équipe a réalisé 3 184 séances.
- La durée moyenne de prise en charge a été de 14,6 semaines.

Selon l'enquête de satisfaction, **89% des personnes recommanderaient l'ESA** (98% en 2019).

Et **92% des personnes ont trouvé les séances bénéfiques** (96% en 2019).

## EQUIPE D'APPUI EN ADAPTATION ET READAPTATION

880 demandes d'intervention en 2020.



Des demandes ont abouti à un accompagnement

477 personnes ont été accompagnées par un(e) **ergothérapeute**, 250 par un(e) **psychologue** et 82 par un(e) **diététicien(ne)** de l'équipe.

Une personne peut être accompagnée par plusieurs professionnel(le)s.



Une analyse plus approfondie des enquêtes de satisfaction est disponible sur chaque service de l'ADAMAD.



## PAROLE AU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

"Tous les sites qui composent l'ADAMAD ont des représentants au CSE. Tous les mois au minimum, le CSE se réunit avec la direction ; un ordre du jour est établi par les élues qui se rencontrent au préalable.

L'employeur verse au CSE une somme d'argent équivalente à un pourcentage de la masse salariale brute pour la BAD comme pour la CCN51. Cette somme correspond pour une part au budget de fonctionnement et pour l'autre part aux activités sociales et culturelles. Dans le cadre de sa mission de gestion des œuvres sociales, des cartes cadeaux ont été distribuées aux salariés bénéficiaires en début d'année. En ce moment, des chèques-vacances par ANCV sont proposés pour tous les professionnels éligibles.

Nous regrettons l'existence des deux conventions CCN51 et BAD qui entraînent des inégalités entre salariés. Une demande d'uniformisation des cotisations se rapprochant de la CCN51 a été faite à la direction.

Nous travaillons à l'harmonisation de chaque site à travers des groupes de travail, notamment sur les congés payés.

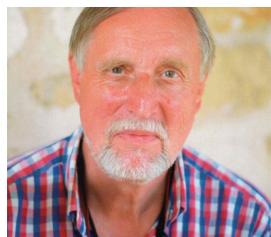
Les élues sont aussi engagées dans plusieurs autres commissions : CSSCT, Commission d'information et aide au logement, Commission formation, Commission égalité professionnelle. Trois membres titulaires du CSE participent au Conseil d'Administration.

Nous avons également un rôle de défense et de porte-parole auprès des professionnels : des sujets comme l'Avenant 43 pour les services d'Aide et le Ségur de la santé pour le médico-social entres autres ont été abordés avec la direction.

Il reste bien d'autres problématiques à explorer dans les mois qui viennent qui pourront compter sur l'investissement quotidien et permanent de l'ensemble du groupe CSE."

**LES ELUES**

### POURSUIVONS LA DECOUVERTE DE NOS ADMINISTRATEURS...



"Mon parcours professionnel de médecin généraliste s'est déroulé à St Jean de Monts, où j'ai aussi assuré la surveillance médicale d'un foyer logement avant d'y être médecin coordonnateur quand il est devenu EHPAD. Membre fondateur du SSIAD cantonal en 1988 j'en suis président depuis 1995. Je me suis impliqué dans la création et l'administration de notre CLIC.

Membre fondateur de l'Adamad (et dernier rescapé des origines) je suis maintenant trésorier de la structure qui lui a succédé, c'est à dire l'Adamad.

Mon engagement, tant professionnel que bénévole, auprès des personnes âgées et pour le maintien à domicile n'a donc pas faibli depuis 45 ans. Je pense que c'est un devoir envers nos anciens (dont je suis sur le point de faire partie) et ceux qui ont eu moins de chance que nous."

**Philippe COME, trésorier**

"Depuis seulement l'année 2018 au sein du Conseil d'Administration du SADAPA, j'ai pu me rendre compte du travail considérable qu'a demandé la fusion des différentes associations du département pour créer l'ADAMAD. J'y apprécie beaucoup les valeurs partagées.

Le maintien à domicile des personnes âgées demande de plus en plus de services et de compétences adaptés, aussi j'ai à cœur de pouvoir participer à cette amélioration dans le plus profond respect d'autrui. Au-delà du Conseil d'Administration de l'ADAMAD, les bénévoles et les professionnels travaillent en collaboration à tous les niveaux. Mais je tiens beaucoup à remercier les professionnels qui sont au plus près des personnes aidées. Nous leur confions chaque jour une mission majeure et délicate auprès de nos aînés..."



**Lydie CHIFFOLEAU, trésorière adjointe**

### LE SEMINAIRE DES ADMINISTRATEURS

En Février 2021, après une année de bouleversement du fait de la fusion et de la pandémie, les administrateurs et membres des comités territoriaux se sont retrouvés durant une journée en séminaire avec un intervenant extérieur (Olivier Rabilloud) pour réfléchir à leur place et à leur rôle. Un plan d'actions s'en est suivi avec la création de groupes de travail sur le fonctionnement des comités territoriaux, la partenariat et la communication.